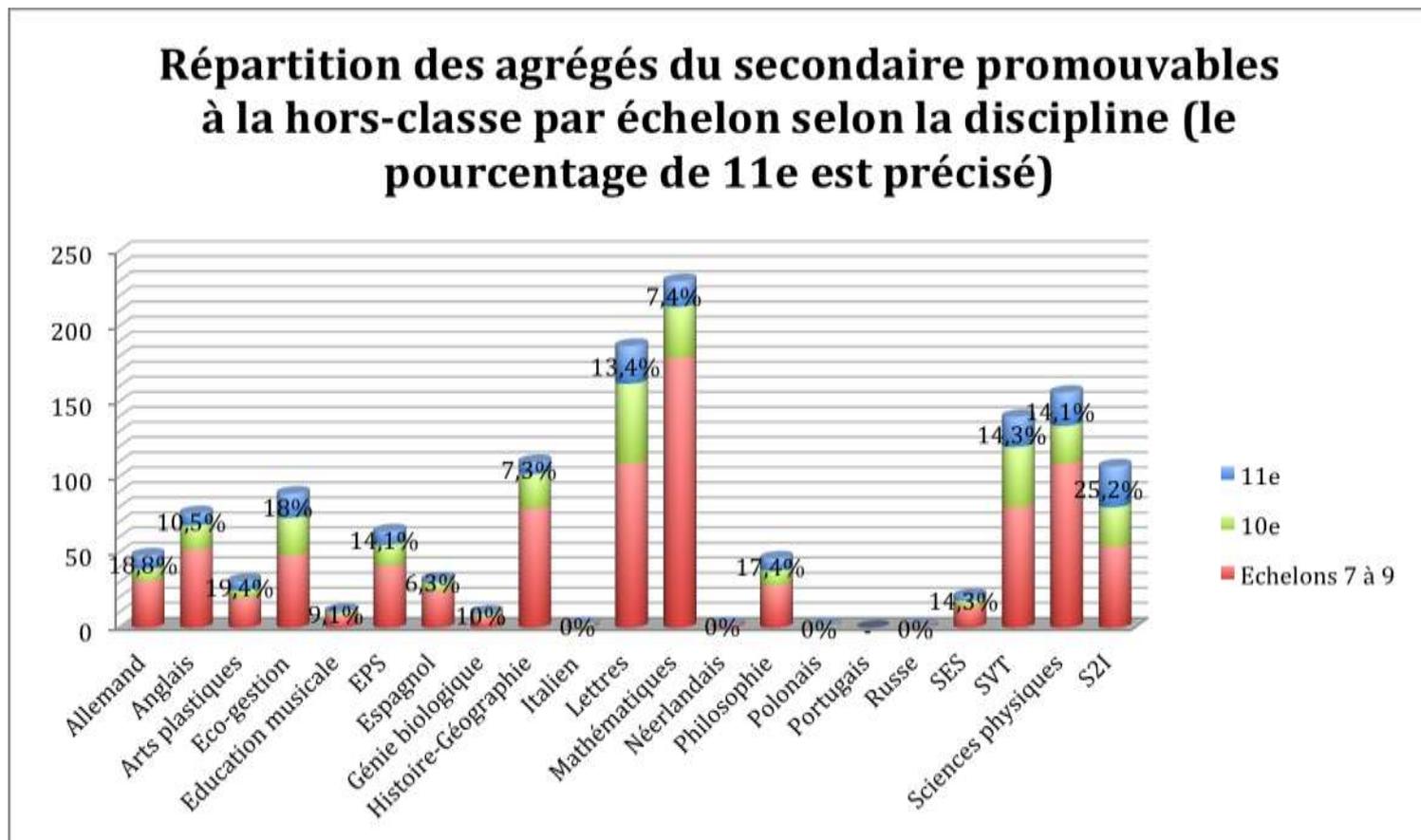


En 2013, l'académie de Lille présentait un excès de collègues au 11^e échelon (et notamment 11+4) par rapport au vivier national, conséquence des politiques menées ces dernières années.

En 2014, nous constatons que les collègues au 11^e échelon se concentrent dans certaines disciplines :



Parmi ces collègues au 11^e échelon, l'attribution de l'avis « très favorable » de l'IPR montre des écarts importants selon les disciplines :

